



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur Urs Hofmann
Vice-président de la CCDJP
Maison des cantons
Speichergasse 6
Case postale
3001 Berne

Par mail à : info@kkjpd.ch

Réf. : MFP/15024794

Lausanne, le 30 janvier 2019

Convention sur le programme d'harmonisation de la technique et de l'informatique policières en Suisse (TIP) et statuts de l'association TIP ; procédure de consultation

Monsieur le Vice-président,

Le Conseil d'Etat vaudois a bien reçu votre courrier du 30 novembre 2018 qui a retenu toute son attention. En préambule, il relève l'importance stratégique des différents programmes d'informatique et de technique dans le domaine policier et se réjouit des efforts constants d'améliorations de ces structures de gouvernances. Après avoir analysé les deux documents soumis par la CCDJP, nous vous informons que nous n'avons pas de remarque à apporter sur le fond et la forme de la convention et des statuts.

Le Canton de Vaud est favorable à la mise en œuvre des nouveaux textes tels que proposés et confirme son intention de participer activement, comme aujourd'hui, à la gestion et à la réalisation des projets initiés par le programme.

En espérant avoir répondu à votre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Vice-président, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE

LE CHANCELIER

Nuria Gorrite

Vincent Grandjean